



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 119355

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées dans le rapport d'information pour une meilleure prise en charge des urgences médicales. Le rapporteur souligne que, pour qu'une maison médicale de garde contribue pleinement à désengorger les urgences, il ne faut pas que son accès soit plus difficile que l'accès aux urgences. C'est pourquoi, afin d'améliorer l'accès des patients, le rapporteur préconise de favoriser l'accès au tiers payant dans les MMG et d'envisager une prise en charge par l'assurance maladie du transport sanitaire non médicalisé des patients vers une MMG de garde au même titre que vers une structure des urgences. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119355

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 février 2007, page 2060